

COLLOQUE

Organisé par

LE LABORATOIRE DE DROIT INTERNATIONAL ET EUROPEEN (LADIE EA 7414)

ET

LE CENTRE D'EXCELLENCE JEAN MONNET DE L'UNIVERSITÉ NICE SOPHIA ANTIPOLIS

en partenariat avec

LE CENTRE D'EXCELLENCE JEAN MONNET DE L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES

« *Crise des réfugiés, crise de l'Union européenne?* »

Judi 9 et vendredi 10 juin 2016



Présentation du colloque

Face à une pression migratoire sans précédent depuis la Seconde Guerre mondiale, l'Union tente d'apporter une réponse européenne à un drame humain qui plonge principalement ses racines dans l'effondrement moyen-oriental.

Sur fond de « polycrises », la crise des réfugiés est devenue « une priorité absolue », pour reprendre les termes du discours sur l'état de l'Union prononcé par Jean-Claude Juncker, le 9 septembre 2015.

De fait, les institutions européennes ont lancé toute une série d'initiatives pour renforcer la protection des personnes et procéder à la relocalisation ou à la réinstallation des réfugiés sur des bases équitables. Des fonds importants ont été débloqués pour aider les Etats se trouvant en première ligne à assumer leurs obligations.

Ces efforts n'ont pas été couronnés de succès, loin s'en faut.

La crise des réfugiés a mis à nu les failles du système commun d'asile, l'incomplétude de la surveillance des frontières extérieures, les faiblesses de la politique migratoire de l'UE envisagée tant dans son volet interne qu'externe, l'inadaptation à l'urgence des procédures de prise de décision et l'incapacité de l'Union de peser sur le règlement du dossier syrien.

Cependant, le défi le plus redoutable auquel est confrontée l'Union est l'explosion des égoïsmes nationaux, alimentés par la montée du populisme partout en Europe.

La méconnaissance par les Etats de la solidarité, à la fois principe et objectif constitutionnel de l'UE, revêt une dimension inédite dans l'histoire de la construction européenne. Elle rejait sur l'Union dans son ensemble, dont elle ternit l'image en tant qu'entité soumise au droit et respectueuse des droits fondamentaux. Les défaillances des Etats entravent également la gestion efficace d'une situation qui, par sa nature, dépasse le cadre national. Par ailleurs, les innombrables manquements au principe de solidarité sont à l'origine d'un processus de « désintégration » dont l'espace Schengen est la victime emblématique. A force de pratiquer le chacun pour soi, les 28 sont condamnés à des solutions de repli, illustrées par la déclaration UE-Turquie du 18 mars 2016, qui comportent des aléas à la fois en termes de légalité, d'autonomie d'action et d'efficience, sans compter leur coût financier.

L'objet du colloque est d'analyser ces différentes problématiques juridiques sous-jacentes à « la crise des réfugiés ». Il s'agit non seulement de procéder à leur identification mais de mettre en relief leur interconnexion ainsi que leurs implications concernant l'Union. La réflexion collective portera également sur les nouvelles orientations qu'appellent les diverses politiques concernées et sur l'inévitable refondation de la construction européenne.



LIEU DU COLLOQUE :

Faculté de Droit et de Science Politique

Avenue du Doyen Louis TROTABAS
06050 NICE Cedex 1

Amphithéâtre Bonnacarrère (Villa Passiflores)

☎ 04.92.15.71.99

✉ Jessica.jolit@unice.fr

JEUDI 9 JUIN 2016

1^{ÈRE} DEMI-JOURNÉE :

14h30 : Allocution de bienvenue

Jeanick BRISSWALTER, Vice-président de la Commission Recherche de l'Université Nice Sophia Antipolis

« LES ENJEUX EXISTENTIELS ET LES REPERCUSSIONS EN TERMES DE GOUVERNANCE »

Sous la présidence de **Catherine SCHNEIDER**, Professeure à l'Université Grenoble Alpes, Coordinatrice du Centre d'Excellence Jean Monnet de l'Université Grenoble Alpes, membre du CESICE

14h45 : Rapport introductif :

Josiane AUVRET-FINCK, Professeure à l'Université Nice Sophia Antipolis, Chaire Jean Monnet, Directrice du LADIE, Coordinatrice du Centre d'Excellence Jean Monnet de l'Université Nice Sophia Antipolis

15h10 : « Le questionnement sur les valeurs de l'Union »
Jean-Paul JACQUÉ, ancien Président de l'Université Strasbourg III, Directeur general honoraire au Conseil de l'Union européenne

15h30 : « L'affirmation de la Commission »

Henri OBERDORFF, Professeur émérite à l'Université Grenoble Alpes, membre du CESICE

15h50 : « L'engagement du Parlement européen »

Cécile RAPOPORT, Professeure à l'Université de Rennes I

16h10 : « La position des Etats membres »

Jan WOUTERS, Professeur à l'Université catholique de Louvain, Chaire Jean Monnet ad personam, Directeur du Leuven Centre for Global Governance Studies

16h30 : Discussion

17h00 : Café

VENDREDI 10 juin 2016

2^{ÈME} DEMI-JOURNÉE :

« LES RÉPONSES À LA CRISE DANS LA SPHÈRE INTERNE DE L'UNION »

Sous la présidence de **Catherine WIHTOL DE WENDEN**, Directrice de recherche au CNRS, Centre de recherches internationales de Science po

09h00 : « Les mesures visant à sauver les vies humaines en mer »

Jean-Christophe MARTIN, Professeur à l'Université Nice Sophia Antipolis, Vice-président de l'Université Nice Sophia Antipolis, délégué aux affaires internationales, membre du LADIE

14h50 : « Le renforcement du contrôle des frontières extérieures »

Philippe De BRUYCKER, Professeur au Migration Policy Centre (MPC) de l'Institut Universitaire Européen (IUE) et à l'Institut d'Études Européennes de l'Université libre de Bruxelles (ULB)

09h40 : « L'approche par les hotspots. Gérer les migrations par la sélection et l'éloignement »

Marie-Laure BASILIEEN GAINCHE, Professeure à l'Université Jean MOULIN Lyon III, Membre de l'Institut Universitaire de France

10h00 : « La politique de relocalisation »

Marianne DONY, Professeure à l'Université libre de Bruxelles, Membre de l'Académie Royale de Belgique

10h20 : Discussion

10h40 : Pause-Café



3^{ÈME} DEMI-JOURNÉE :

« LA DIMENSION EXTÉRIEURE DE LA GESTION DES MIGRATIONS »

Sous la présidence de **Marianne DONY**, Professeure à l'Université de Bruxelles, membre de l'Académie Royale de Belgique

14h15 : « La lutte contre les réseaux criminels et les passeurs »

Catherine SCHNEIDER, Professeure à l'Université Grenoble ALPES, Coordinatrice du Centre d'Excellence Jean Monnet de l'Université Grenoble Alpes, membre du CESICE

14h35 : « Le renforcement des capacités des Etats tiers par l'Union européenne : du fantasme au principe de réalité? »

Anne-Sophie MILLET-DEVALLE, Maître de conférences HDR à l'Université Nice Sophia Antipolis, Directrice adjointe du LADIE et **Nadia HAMMAMI**, doctorante au LADIE

14h45 : « La coopération avec les organisations internationales et les ONG »

Isabelle MOULIER, Maître de conférences à l'Université d'Auvergne, Juge assesseur HCR au sein de la Cour nationale du droit d'asile

15h15 : « La fixation des réfugiés sur le territoire d'un Etat tiers: la coopération UE/Turquie »

Louis BALMOND, Professeur à l'Université de Toulon

15h35 : « Les accords de réadmission »

Deborah MONSCH, Docteure en droit, chargée de cours à l'Université Nice Sophia Antipolis, membre du LADIE

15h55 : Discussion

16h15 : Pause

16h35 : Conclusions

Catherine WIHTOL DE WENDEN, Directrice de recherche au CNRS, Centre de recherches internationales de Science po